

## **CONSEIL MUNICIPAL du 1er septembre 2015**

L'an 2015, le 01 septembre à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

**Présents** : André GUIHARD, Joseph TESTARD, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD (arrivé à 21h00), Adjoints, Réda BEN KEBIL, Christelle JAUNASSE, Bertrand DABO, Christophe LEBRETON, Isabelle HARDY, Jérôme SQUELARD, Angélique DELANOU, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY, Lydia BEATRIX.

**Absents excusés** : Mme Marie-Laure AREZKI (pouvoir à Jérôme SQUELARD), Christian PRIOU (pouvoir à Joseph TESTARD), Nathalie GENEIX (pouvoir à André GUIHARD).

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine ROUIL.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 juin 2015**

Fabrice ETIE considère que le compte rendu sur le transfert de la compétence « animation et gestion du réseau lecture publique » de la commune de Teillé à la COMPA ne restitue pas ses propos. Il estime que le souci de synthèse ne doit pas nuire à la transparence des débats. Monsieur le Maire informe avoir transmis à la COMPA les réserves soulevées par Fabrice ETIE et en attend une réponse.

Anne GUILLET regrette le manque de clarté du compte rendu des débats sur les dossiers de demande subventions.

Lydia BEATRIX note qu'aucune mention n'a été portée sur la mise à disposition de la Secrétaire Générale.

Isabelle HARDY est lassée des réflexions blâmant les comptes rendus.

### **Convention Natation scolaire St Mars la Jaille –délibération 2015-38**

Le Maire donne lecture du projet de convention de répartition des charges entre les communes utilisatrices de la piscine de St Mars La Jaille. La Commune de Teillé étant concerné pour les élèves scolarisés au collège Louis Pasteur de St Mars la Jaille.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, donne un avis favorable au projet de la convention après modification des termes « canton » et « conseil général » et autorise le Maire à signer le dit-document.

### **Convention de mise à disposition des locaux pour les services du SIVOM du secteur de Riaillé–délibération 2015-39**

Le Maire donne lecture du projet de convention de mise à disposition des locaux pour les services du SIVOM du secteur de Riaillé :

-Espace Enfance-Jeunesses : l'accueil périscolaire, le RAM, le foyer des jeunes

-Pour l'ALSH : le restaurant scolaire et les cuisines, la salle d'activités

La convention nécessite une mise à jour.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents, donne un avis favorable au projet de la convention et autorise le Maire à signer le dit-document.

### **Délégation du Conseil du Maire –délibération 2015-40**

Selon les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22), le conseil municipal peut déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Une délibération avait été prise par le Conseil Municipal en date du 8 avril 2014 pour les délégations accordées au Maire.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le maire demande délégation pour :

• signer les contrats de droit de privés (contrat accompagnement emploi – CAE, et contrat unique d'insertion – CUI)

• signer les conventions qui s'y rapportent, permettant de recevoir l'aide de l'état.

Fabrice ETIE et Anne GUILLET demandent s'il pourrait être fait un recensement des décisions prises avec utilisation des délégations.

Le récapitulatif peut être fait, M le Maire fait observer que chaque décision prise dans le cadre de la délégation est annoncée au Conseil Municipal suivant. Lydia BEATRIX précise après avoir visualisé l'article L 2122-22 sur internet que le Maire doit informer des délégations au moins une fois par trimestre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de donner délégation au maire pour la signature de contrat de droit privé et autorise le maire à signer les documents qui s'y rapporte.

#### **Groupe de travail Plan communal de sauvegarde (PCS)**

Le Maire informe que le PCS n'a pas été mis à jour récemment. Un groupe de travail composé des services techniques et voirie, de la secrétaire générale, du maire et d'élus, doit être créé pour travailler sur cette mise à jour.

Le PCS liste les équipements communaux, les numéros de téléphones utiles en cas de situations exceptionnelles. Il ne nécessite pas d'exercice (suite à l'interrogation de Fabrice Etié). Un exemplaire du PCS sera transmis à chaque membre du conseil après mise à jour.

Le groupe sera composé : André Guihard, Joseph Testard, Christian Priou et Stéphanie Piolain.

#### **Marché Rue de l'espérance et parking de l'école St Pierre –délibération 2015-41**

Selon les critères fixés en termes de tarif et de valeur technique, l'entreprise SAUVAGER TP de Châteaubriant réunit le plus grand nombre de points avec une offre à 113 200.25€ HT (options incluses).

Le Maire demande l'autorisation de signer le marché avec la société SAUVAGER TP de Châteaubriant.

Il est précisé que les travaux auront lieu pendant les vacances de la Toussaint pour gêner au minimum le passage des cars près de l'école St Pierre.

Les documents (cahier des charges) sont consultables en mairie.

L'enveloppe votée au budget primitif étant respectée, le Conseil municipal, autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue et à intervenir à toutes les pièces du dossier.

#### **COMPTES-RENDUS COMMISSIONS**

##### **Commission voirie**

Joseph Testard indique que les enduits d'usure 2015 ont été réalisés

Anne Guillet fait remarquer que l'axe Teillé / Mésanger est en mauvais état : il s'agit de la compétence du département.

##### **Commission communication**

Site internet : Catherine Rouil, Lydia Beatrix et Stéphanie Piolain ont participé à une formation en juillet sur la mise à jour du site. Une présentation sera faite en commission (16/09/2015 à 20h30) et sera présenté au prochain conseil pour validation.

Cérémonie du 11 novembre : Les maires des communes de Trans sur Erdre, Riaillé et Teillé propose de faire les commémorations en commun, les anciens combattants y sont favorables. En 2015 : cérémonie à Teillé.

##### **Commission culture**

Rencontre avec les associations (nb : 20) : 4 juin 2016, présentation d'un projet : animation pour enfants, permanence du SIVOM pour présenter les associations hors commune. Restauration : par les commerces de Teillé ou Foodtruck. Prochaine réunion 25/09/2015 20h30 (commission et associations).

##### **Commission enfance-jeunesse**

Christophe Lebreton présente les résultats de l'enquête sur la restauration scolaire, le questionnaire a été réalisé par Restoria. Quelques Chiffres :

Satisfaction des enfants : 7.11 /10 – Satisfaction des parents : 6.85 / 10.

Parcours de Santé et jeux d'extérieur pour les enfants :

- 11 agrès fitness : emplacement sur le bord de la route de Nantes.

- Jeu extérieur 2-7 ans près de l'espace enfance jeunesse (EEJ) à la place du tape-fesses.

-Parcours aventure 5-14ans à côté du plateau sportif

- 2 jeux à ressort : l'un à l'espace enfance jeunesse, l'autre près de la guinguette
- table de ping pong
- bancs autour du plan d'eau

=> pose à l'automne

Information du maire : balançoire de nouveau volée, toilettes de la guinguette : porte cassée.

Lydia Béatrix informe que le terrain multisport est très glissant : le rechargement en sable est à prévoir. Il faut prévoir de remettre en état le bac à sable de l'EEJ.

Filet du terrain de volley : autrefois, les filets étaient fournis aux utilisateurs qui avaient la responsabilité de les monter et les démonter à chaque utilisation. Il est proposé de faire la même chose avec les services du SIVOM du secteur de Riaillé.

Fabrice Etié : propose de faire une inauguration du parcours de santé lors de la fête nationale du sport ou lors du téléthon.

### Commerce

Monsieur le Maire explique qu'une rencontre a eu lieu avec Mr Aurégon de la COMPA, le développeur de Carrefour et Mme Notebaert. Le développeur Carrefour a conclu : le commerce est bien placé mais trop grand, la devanture et le bâtiment manquent d'isolation. Le Loyer estimé est 700 à 750 € HT compte-tenu d'un chiffre d'affaires supposé pour Teillé.

Si la commune envisage d'acheter le local, elle pourrait bénéficier d'aides (fonds de développement solidaire, contrat de territoire de la région et de la COMPA), environ 60%.

Lecture du CR de l'architecte : beaucoup de travaux à prévoir avec un cout estimatif entre 200 et 240 000€ HT auquel s'ajoute le prix d'achat des bâtiments.

Prochaine étape : proposer un rdv avec Mr et Mme Grevêche, seront présents : Le Maire et quelques conseillers.

### INFORMATIONS

- Visite carrière Pigeon le 30/09/2015 à 17h00
- Utilisation de drone sur le terrain d'aéromodélisme de la Fournerie : L'association d'aéromodélisme de Teillé possède désormais une autorisation pour usage restreint de formation de pilote de Drone par la Société HELICEO : 3 jours par mois uniquement en semaine.

### COURRIERS DIVERS

-Les Conseillers départementaux demandent à rencontrer le conseil de Teillé : proposer la prochaine séance dès 20h00.

-Courrier du Sénat : pas d'inscription pour la journée d'échanges sur les enjeux climatiques.

-Fonds de concours COMPA : la mairie ayant déposé deux dossiers à suivre, il est préférable d'attendre le projet du commerce pour en bénéficier. Il n'existe pas de critères précis pour l'attribution de ce fonds de concours.

-Centre aquatique Ancenis : ils proposent des créneaux supplémentaires. Les primaires vont déjà à la piscine d'Ancenis, si créneaux en plus, le budget sera plus élevé.

-Courriers « demande de voirie » : la commission voirie va étudier les points suivants :

\*Domaine de la Chesnais : réduction de la vitesse avec changement de panneau d'entrée d'agglomération + entretien de la haie

\*Accessibilité chemin communal près de la rue du Bourg neuf

\*Demande d'empierrement à la charge de Mr Claude DABO, du chemin dans le bois communal pour accès à son domicile.

\*Commande de panneaux

-Démission de Marie-Laure Arezki : Le Maire donne lecture du courrier de Mme Arezki qui démission de son poste de conseillère municipale et d'adjointe. Le préfet a un mois pour donner son accord. Lors du prochain conseil, un remplaçant sera élu. Le Maire en collaboration avec Christophe Lebreton et Jérôme Squelard, assure l'intérim jusqu'au prochain conseil.

### QUESTIONS DIVERSES

Teillé Actualités : éviter d'utiliser du papier rouge car manque de visibilité. J. Testard le note.

Fabrice Etié : demande de sécuriser le terrain du « rocher de la guinguette car grillage manquant. A constaté un brulis par un artisan de la zone.

Le Maire informe que deux amendes ont été délivrées suite à l'arrêté dépôt sauvage d'ordure.

Aurélie Ferré : demande à qui appartient le parking de la voie verte ? La pose d'une poubelle est délicate car trop d'abus => pose d'un panneau « interdiction de dépôt de déchets » dans un premier temps.

Lydia Béatrix : demande qui paie les frais pour éradiquer les nids de Frelons asiatiques. J. Testard répond que le FDGDON 44 propose des prestataires mais les frais sont à la charge des propriétaires du nid (tarif élevé si cela nécessite l'intervention d'une nacelle. Il faudrait faire un recensement des nids : les propriétaires devraient les signaler en mairie.

La séance est levée à 23h00

GUIHARD André



PRIOU Christian

pouvoir à Joseph TESTARD



BEN-KEBIL Réda



JAUNASSE Christelle



SQUELARD Jérôme



GUILLET Anne



BEATRIX Lydia



TESTARD Joseph



ROUIL Catherine



LEBRETON Christophe



GENEIX Nathalie

pouvoir à André GUIHARD



DELANOU Angélique

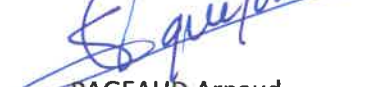


ETIE Fabrice



AREZKI Marie-Laure

pouvoir à Jérôme SQUELARD



PAGEAUD Arnaud



DABO Bertrand



HARDY Isabelle



FERRE Aurélie



OUIRY Michel

